

AIN'APPUI

Informer Agir Coordonner

SANITAIRE - MÉDICO-SOCIAL - SOCIAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

11 juin 2024

Activité 2023



<u>Siège</u> : 244 A rue du Point du Jour - 01000 Saint-Denis-les-Bourg <u>Antenne Est</u> : 10 rue de l'Orme - 01100 Oyonnax

www.ain-appui.fr



SOMMAIRE

1	L'ASSOCIATION AIN' APPUI	p.1
2	LE MOT DU PRÉSIDENT	p.2
3	LE PROJET ASSOCIATIF	p.3
4	LE CLIC EN 2023	p.5
5	LA CPSD EN 2023	p.7
6	LE DISPOSITIF INCURIE EN 2023	p.8
7	LE DAC EN 2023	p.9
8	RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CA	p. 11
9	GLOSSAIRE	p. 12



L'ASSOCIATION AIN' APPUI



• IDENTITÉ: Née le 16 juin 2022

• EFFECTIF: 32 salariés depuis le 1er juillet 2022

ADRESSES: 2 sites depuis le 12 février 2024 :

Siège, CLIC, DAC OUEST, INCURIE, Cellule de prévention : 244 A rue du Point du Jour à St Denis les Bourg

DAC EST: 10 rue de l'Orme à Oyonnax

Conseil d'administration 2023:

Pascal PENETRAT(président); Martine VERNE-CHATELET (1ère vice-présidente); Laurent HARMEL (2eme vice-président); Monique LUEZ (trésorière); Claude ROSENBERG (secrétaire); Claude ERRARD (trésorier adjoint); Philippe MARISSAL (secrétaire adjoint); Maryline PORT-LEVET; Denis PERRIN; Cécile PERON; Rachel BERNARD; Lilian DAUJAT; Audrey GOULY; Karine BARE; André NEVEU; Régine MILLET; Myriam BERNIN; Thierry NICOLOSI; Agnès JOLY; Aline BAYARD, Angélique GROBON; Michaël REDURON; Aurélien CHABERT; Grégory BORNUAT; Patricia BADEL; Nadia OULED-SALEM; Marianne DAUVILLIER; Grégory MARILLER; Anne BORNET; Béatrice COLLARD.

Rapport d'activité Ain'Appui 2023, un premier exercice complet pour l'association!

Contrairement à 2022, année de naissance de l'association (juillet!), 2023 est le premier exercice sur une année complète pour l'association. 2023 sera une année de référence pour le fonctionnement de l'association en termes de volume d'activité et de ressources engagées.

Comme vous le lirez dans les pages qui suivent, chaque dispositif a produit son bilan complet et a détaillé l'activité quantitative et qualitative pour 2023. Il ne s'agit ici que d'une version synthétisée et vous pouvez vous procurer les bilans complets par simple demande à l'association.

Un projet associatif 2023 - 2030!

Après un travail conséquent de mise en œuvre de l'activité du DAC et les conséquences organisationnelles que cela a impliquées, 2022 avait été une année de structuration. En 2023, nous avons fait le choix de consacrer une partie de nos forces collectives à la rédaction du projet associatif. L'équipe de salariés et le Conseil d'Administration ont été les forces vives de ce travail fondateur. Nous avons intégré dans ce rapport une version synthétique de ce projet et vous pouvez également sur

simple demande vous procurer la version complète de notre projet.

Le Conseil d'Administration du 01/02/2024 a entériné le projet qui est présenté aujourd'hui en Assemblée Générale.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous vous remercions tous de votre présence à cette Assemblée Générale du 11/06/2024.

Dans ce rapport, nous souhaitons faire le bilan des objectifs passés de l'association, puis le point d'étape sur le fonctionnement actuel et enfin proposer des orientations futures que nous soumettons à votre approbation.

Tout d'abord, contrairement à 2022, année de naissance de l'association, l'exercice 2023 est le premier sur une année complète pour l'association.

Avec un important et long chantier de mise en œuvre de l'activité du DAC et les conséquences organisationnelles que cela a impliquées, 2022 avait été une année de structuration de l'association avec et autour du DAC. En 2023, nous avons fait le choix de consacrer une partie de nos forces collectives à la rédaction du projet associatif.

Celui-ci a permis de bien préciser les objectifs et missions de l'association : ils s'inscrivent dans un cadre règlementaire national mais se déclinent en fonction de la situation territoriale départementale et de l'articulation avec les ressources en professionnels, sachant que nous sommes dans une posture de coopération et d'accompagnement tant avec les professionnels que chaque patient et citoyen.

Nous avons également réaffirmé dans l'écriture du projet les valeurs portant notre action : universalité - fidélité à l'éthique, coopération, utilisation de notre pouvoir d'agir pour accompagner l'ensemble des acteurs concernés.

L'équipe de salariés et le Conseil d'Administration ont été les forces vives de ce travail fondateur, notamment par des rencontres « équipes salariées / bureau - CA » animées par la direction. Nous tenons à souligner la très grande motivation et implication des uns et des autres ; en particulier des équipes salariées, toujours fidèles au poste. Il existe une très bonne ambiance favorisée par le dialogue et la sécurité de pouvoir partager les situations de travail et leurs difficultés.

Nous avons soumis ce projet au Conseil d'Administration puis nous le soumettons à votre approbation aujourd'hui en Assemblée Générale. Nous avons rédigé une version synthétique de ce projet qui vous est proposée.

La constitution de l'Association a permis de rapprocher le DAC des dispositifs Incurie, Cellule de Prévention de la Détresse de la Personne Agée et CLIC du Bassin Burgien.

Elle a renforcé et optimisé l'efficacité de nos actions : par exemple pour le traitement des situations complexes autour des patients en incurie par la coopération DAC/dispositif Incurie et la répartition des tâches.



Pascal PENETRAT Président de Ain'Appui

Mais ceci est vrai également pour les échanges avec la CPSD et le CLIC. L'adhésion à des valeurs et une vision commune facilitent la communication entre chaque dispositif.

C'est dans cette logique que l'association déménagera en 2024 dans des locaux communs (hormis l'antenne Est du DAC).

Nous avons développé notre réseau de partenaires privés ou associatifs et renforcé l'interaction avec les institutionnels ; l'association et ses dispositifs sont bien repérés dans le paysage Aindinois, avec une volonté permanente de renforcer les liens entre le sanitaire et social, d'équilibrer le travail de coopération avec les partenaires des 2 mondes et en participant à l'animation territoriale.

Pour l'année 2024, nous poursuivons la définition du projet associatif 2023 - 2030 par le travail des équipes salariées sur sa déclinaison en objectifs opérationnels : ceci assure un cadre et un référentiel de leurs métiers. Notre positionnement d'experts en méthode de coordination et planification d'intervention doit être affirmé de plus en plus pour asseoir et identifier notre place autour des patients. Ceci est le fait de notre polyvalence et du principe de ne subsidiarité aui doit pas privilégier l'accompagnement direct et exclusif du patient.

Nous sommes toujours en préoccupation d'assurer le financement de tous nos dispositifs dans un contexte de restrictions budgétaires et de non-revalorisation des budgets alloués (depuis 2018 dans certains cas) malgré l'inflation. Cela passe aussi par la réponse à des appels à projet.

Nous souhaiterions également renforcer un apport médical et psychologique en expertise pour améliorer l'analyse des situations complexes.

Pour conclure, je suis admiratif de l'importance du travail fourni par les équipes et les membres de l'association, leur qualité de réponse et d'engagement auprès de tous, patients et professionnels, par le dynamisme toujours aussi grand des membres d'Ain' Appui au service de vous ici présents et de la société plus généralement.

2

LE PROJET ASSOCIATIF



PROJET STRATÉGIC

POUR UN ACCOMPAGNEMENT DES PAR

1



PARTICIPER ACTIVEMENT À LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES ET DE SANTÉ PUBLIQUE

- S'informer et faire connaître les politiques publiques
- Organiser notre rôle d'observatoire du territoire
- Etre force de proposition auprès des décideurs
- Soutenir et proposer des actions innovantes
- Rendre la démarche de l'association visible et audible (communication)

2



ACCOMPAGNER LA PERSONNE À S'APPROPRIER SON PARCOURS PAR UNE APPROCHE GLOBALE

- Renforcer la littératie en santé et en compétence sociale
- Développer la capacité d'agir des usagers (et de leur entourage)
- Mettre en oeuvre une approche holistique de la situation des usagers (pour et avec eux)
- Encourager la formation des acteurs (internes et externes)
- Renforcer l'accès aux droits et aux devoirs, à l'égalité des chances
- Respecter les choix et refus de la personne (autodétermination)

3



PROMOUVOIR COOPÉRATION ET

- Favoriser la codans l'accompo situations
- Développer la c pluriprofession concertation et (favoriser le dé entre le sanitai
- Développer la c l'animation terr acteur du territ
- Utiliser la méth pour construire
- S'appuyer sur le complémentari structures sanis sociales et soci
- Développer la r entre profession différentes stru (conférences, c

Nos valeurs





UNIVERSALITÉ

Neutralité, équité et équilibre COOPÉ

Parten engag



UE - 2024 / 2030

COURS DE VIE, DE SOINS ET DE SANTÉ



LE TRAVAIL EN EN PARTENARIAT

responsabilité gnement des

ulture
nelle par la
la formation
cloisonnement
re et le social
concertation et
itoriale en étant
oire
odologie du projet
les parcours
s
tés entre les
aires, médico-

4



DÉVELOPPER LA PRÉVENTION EN SANTÉ

- Favoriser le bien-être physique et psychique des personnes
- Développer les actions "grand public"
- S'associer aux campagnes de communication en prévention santé à l'échelle locale, départementale, régionale, nationale voire internationale
- Mettre en place des formations en direction des professionnels ou bénévoles relais
- Faciliter l'accès aux professionnels de santé pour les usagers

5



S'ENGAGER DANS UN PROCESSUS DE RÉFLEXION ÉTHIQUE, SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

- Appliquer les principes de développement durable au fonctionnement de l'association et de ses activités
- Avoir des pratiques écoresponsables dans la mise en oeuvre des actions et dans la gestion de l'association
- Favoriser la montée en compétence des acteurs (professionnels, bénévoles, usagers...)
- Mettre en place un comité éthique interne
- Favoriser la participation par la coopération et la co-construction de l'ensemble des acteurs dans le fonctionnement de l'association

fondatrices

éflexion collective

RATION

ales

inels de ctures ébats...)

ariat et ement

ETHIQUE

Posture professionnelle, désintéressement, ouverture d'esprit, honnêteté, courage et sens de la justice

POUVOIR D'AGIR

Capacité d'agir de l'ensemble des acteurs et en particulier celle des usagers





Équipe:

• Coordinatrices: Maryline SOUPE-DIT-DUBOIS, Elena GUICHENAL

Assistante de coordination : Céline MARQUIS

• Une apprentie (BTS ESF): Eva RAHN

Direction : Olivier MOLÉ

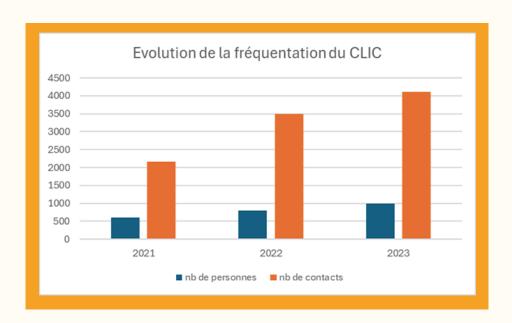


Dispositif financé par le Conseil Départemental 01 et GBA.



En chiffres:

- Territoire : 2 communautés de communes, 88 communes (GBA et Rives de l'Ain Pays de Cerdon) soit 40 693 (source INSEE 2020) personnes de plus de 60 ans
- 4 117 entretiens contre 3 494 entretiens en 2022
- 992 demandeurs contre 792 en 2022
- 81 visites à domicile contre 100 en 2022
- 13 nouvelles demandes de suivi en lien avec la cellule de prévention contre 11 en 2022
- 14 actions ou interventions collectives contre 12 en 2022
- 28 rencontres avec les partenaires
- 5 réunions de comité technique pour 6 en 2022
- 4 réunions inter-CLIC comme en 2022
- 1 comité de pilotage local avec le CD01 et GBA



2023 poursuit le travail engagé sur le développement de la prévention avec les « rencontres du CLIC » et les différentes autres manifestations auxquelles a pu participer le dispositif.

La fréquentation :

Le CLIC a une fois encore connu en 2023 une forte augmentation des demandes d'usagers puisque nous avons renseigné 992 personnes différentes soit une augmentation de 25%.

Cet accompagnement a fait l'objet de 4 117 entretiens soit une augmentation de 17,8%. Cette augmentation vient en cumul à une forte augmentation entre 2021 et 2022. En 2 exercices, l'activité du CLIC est passée de 605 personnes à 992 (+ 63,9%) et 2 168 entretiens à 4 117 (+ 89,9%).

Les situations rencontrées sont de plus en plus dégradées et arrivent trop tardivement dans notre service. A la vue des difficultés rencontrées par les partenaires (SAAD, SSIAD, EHPAD...), les réponses apportées sont parfois limitées ou longues à se mettre en place. Il est d'autant plus important d'amener les personnes à anticiper leurs demandes.

Ces évolutions entraînent des conséquences importantes sur notre organisation du travail. Afin de conserver un délai et une qualité de réponse adaptés, nous avons limité au maximum nos visites à domicile.

Partenariats et réseaux :

Le CLIC inscrit son action en tenant compte de son environnement et participe activement à différents collectifs qui produisent chacun à leur échelle un bénéfice pour les usagers.

Le collectif des associations d'aidants de l'Ain (production d'une vidéo en 2023, d'un forum et d'un spectacle/débat), le réseau « deuil » (quinzaine du deuil et octobre), ANCCLIC (association nationale des CLIC).











Cellule de prévention des situations de détresse de la personne figée

SANITAIRE - MÉDICO-SOCIAL - SOCIAL

Équipe:

- Psychologues / Formatrices : Dora BEN HASSINE et Nathalie GARNODIER
- Direction : Olivier MOLÉ



Dispositif financé par l'ARS (FIR) et la Ville de Bourg en Bresse (pour son territoire)



En chiffres:

- Territoire : Département de l'Ain, maillage avec l'ensemble des CLIC
- 96 situations repérées pour 163 en 2022 (manquent les chiffres de 3 cellules en 2023)
- 95 professionnels formés (13 sessions) pour 98 (13 sessions) en 2022
- 270 visites à domicile (dont 164 sur la Cellule du Bassin Burgien), contre 543 en 2022
- 235 entretiens téléphoniques (121 Ain'Appui et 114 CPA), 265 en 2022
- Postvention: 23 personnes suivies (91 VAD) contre 11 en 2022 (58 VAD) et 4 en 2021 (19 VAD), début de l'action en 2021
- 63 réunions avec les cellules relais (par territoire) pour 65 en 2022
- 58 personnes ont participé au théâtre/débat organisé avec le CLIC de la Dombes et 23 à la conférence sur la crise du vieillissement avec le CLIC BB dans le cadre des SISM
- 1 réunion départementale des cellules, 48 professionnels participants (52 en 2022)
- Participation aux commissions de travail thématique (PTSM, CLSM, groupe d'échange clinique, ARS au niveau départemental et régional)

La CPSD est une organisation animée par nos psychologues dont le but est de prévenir le suicide des personnes âgées. Elle repose sur un partenariat entre le CPA, les CLIC et l'association Ain'Appui. La CPSD est structurée en 9 cellules qui correspondent aux territoires des CLIC. Ce sont ces « cellules », composées des professionnels de chaque territoire, qui permettent le suivi et le repérage des situations.

Cette organisation est le cœur du dispositif. De nombreux changements de coordinatrices dans les CLIC cette année ont occasionné une forte perte d'informations sur les cellules concernées et une surcharge de travail pour les psychologues.

Les psychologues sont également formatrices (formées au programme national de prévention). Elles forment chaque année une centaine de professionnels dans l'Ain.

A noter : le développement de la postvention qui va demander une nouvelle organisation si l'expérience est soutenue par l'ARS. En effet, les entretiens individuels sont nombreux et largement répartis sur le territoire, ce qui engendre une consommation très importante du temps des psychologues.







LE DISPOSITIF INCURIE EN 2023



Équipe:

- Référente du dispositif / Formatrice : Christelle DUPONT
- Direction : Olivier MOLÉ



Dispositif financé par l'ARS (FIR) et la DDETS (Pacte local des solidarités)



En chiffres:

- Territoire : Département de l'Ain (61 communes concernées en 2023 pour 36 en 2022)
- 94 situations repérées et traitées pour 67 en 2022 (objectif de 15 dans le projet initial)
- 64 visites à domicile contre 39 en 2022
- 327 professionnels ont participé aux formations et 252 aux sensibilisations/informations (soit 579 au total), contre 465 en 2022
- 40 réunions de concertation, 27 en 2022
- 8,24 mois pour la durée moyenne de prise en charge
- Participation aux commissions de travail thématique (PTSM, CLSM, DDETS et généralement les acteurs du PDLHIPE, les hôpitaux et équipes mobiles de santé précarité et de psychiatrie, associations d'usagers et du secteur médico-social, bailleurs, ARS au niveau départemental et régional).

Le dispositif Incurie a vu le jour fin 2021. Une collaboration avec les services de l'état a amené le dispositif Incurie à être partenaire sur l'application Histologe à partir de cette année.

L'effort continue pour construire un réseau de partenaires autour du dispositif. L'objet est d'avoir une réponse globale à des situations complexes, portée de façon pluridisciplinaire, adaptée à chacune des situations individuelles et à l'environnement territorial.

Le nombre de VAD et le territoire couvert sont à un seuil maximum par rapport aux ressources engagées. Une réflexion importante est impulsée pour définir les priorités d'actions pour 2024 et 2025. Le dispositif a été imaginé en lien avec le DAC depuis juillet 2022. Une organisation se construit petit à petit avec lui afin d'assurer le suivi et le relais avec les partenaires de terrain pour les situations communes entre les 2 dispositifs (67 situations communes avec le dispositif Incurie pour les 114 qu'il a eues en charge en 2023).

A noter : la réponse positive de l'appel à projet de la DDETS qui a permis de compléter le financement qui reste cependant encore incomplet pour ce dispositif.



Groupe de travail CLSM Bourg 25/04/23









Équipe:

- Assistantes de coordination : Nathalie BUCZEK, Myriam NALET, Angélique PERCHOUX, Marine BESSONNAT JAYR
- Coordonnatrices: <u>OUEST</u>: Camille BRIGUET, Stéphanie GILLY, Géraldine PIROUX, Hélène PRIN, Eléa FREYCHAT, Fanny JOLIS, Élodie BOUILLOUX, Mathilde VERNOUX. <u>EST</u>: Corinne COLLETAZ, Delphine PIN, Magalie DUCERF, Magali CHATEL, Anaïs MORGANA, Lucie VEILLAT
- Responsables d'antennes : Marité HUGONNET (OUEST), Maëla NEGARET (EST)
- Responsable de projets : Myriam MOREL
- Direction DAC : Loïc MASSARDIER



Dispositif financé par l'ARS (FIR)

En chiffres :

- Territoire : Département de l'Ain
- Public: Dispositif polyvalent, tout âge, toute pathologie
- 1639 sollicitations entre le 1er janvier et le 31 décembre
- 2 049 situations suivies en 2023
- 36% sont des informations, 13% des orientations, 51% des accompagnements ponctuels ou complexes
- 622 situations d'accompagnement ponctuel ou complexe ont été clôturées avant le 31 décembre
- La file active mensuelle du DAC est de 481 situations
- La durée moyenne d'accompagnement est de 193 jours
- 1808 visites à domicile dont 411 d'évaluation et 1397 d'accompagnement
- 109 situations d'accompagnement ont nécessité une ou plusieurs RCP (Réunion de Concertation Pluriprofessionnelle) pour un total de 165 RCP durant l'année
- 229 situations d'accompagnement achevées pendant la période ont fait l'objet d'un PPCS (Projet Personnalisé de Coordination en Santé) soit 37% pour un total de 249 PPCS réalisés en 2023
- 40 000 contacts téléphoniques ou mails enregistrés dans le suivi d'activité cette année
- 62 médecins généralistes différents ont sollicité le DAC cette année
- 136 instances de coordination territoriale organisées et animées par le DAC
- 384 instances de coordination territoriale auxquelles le DAC a participé
- Plusieurs projets de territoire dans lesquels le DAC est impliqué (PTSM, CLSM, CLS, CTAI, Filières gérontologiques et AVC, Stratégie départementale cancer, etc.)
- 1 instance de gouvernance dédiée mise en place avec l'engagement des partenaires du territoire des secteurs sanitaire, médico-social et social, des CPTS et des usagers

Le Dispositif d'Appui à la Coordination a été déployé le 1er juillet 2022 pour répondre à l'exigence d'unification des dispositifs de coordination sur les territoires voulue par la loi OTSS de 2019. Après 6 premiers mois de transition qui ont marqué la phase de construction du DAC, 2023 marque la première année d'exercice complet qui fait office de référence pour son activité.

Le DAC constitue une ressource pour le territoire afin d'optimiser les parcours de santé complexes, il répond à trois missions :

- L'appui aux professionnels de santé faisant face à des situations complexes dès lors qu'ils rencontrent des difficultés à gérer une situation dans le cadre de leur exercice habituel
- L'accompagnement des personnes en situation complexe, en articulation avec les acteurs du territoire
- La participation à la coordination territoriale dans une logique d'amélioration des parcours, dans une logique de responsabilité populationnelle



Pour répondre à ces missions, le DAC peut :

- Informer et orienter sur les ressources disponibles sur le territoire (sanitaires, médico-sociales, sociales, etc.)
- Analyser les situations afin de repérer les fragilités et les risques de rupture des parcours à travers une évaluation multi-dimensionnelle
- Planifier les prises en charge à travers l'élaboration du PPCS (Projet Personnalisé de Coordination en Santé) et accompagner de manière renforcée les personnes dans leurs parcours en particulier dans des séquences critiques (sortie d'hospitalisation, aggravation, etc.)
- Participer ou mettre en place une dynamique de coordination territoriale sur la base d'une observation du territoire et d'une gouvernance opérationnelle partagée

En 2023, l'année a été marquée par la consolidation des fondations du DAC, tout d'abord en interne, avec la stabilisation de notre équipe dédiée. À ce titre, nous sommes fiers de constater plusieurs points positifs. Notre équipe, inchangée depuis la création du DAC, compte toujours les mêmes 22 membres, ce qui se traduit par un taux de rotation de personnel de 0 %, un résultat particulièrement remarquable dans le contexte actuel. De plus, le taux d'absentéisme en 2023 s'est établi à seulement 2,3 %.

Ensuite, il a été essentiel de consolider nos processus opérationnels afin de garantir une réponse efficace et une réactivité adaptée aux situations que nous accompagnons. À cet égard, aucun délai d'attente ni refus d'accompagnement par le DAC n'ont été enregistrés. Bien que la gestion du flux de travail demeure une préoccupation constante, l'engagement de notre équipe et de nos partenaires nous permet de maintenir un service accessible et réactif.

Enfin, il a été crucial d'ancrer le DAC dans le paysage partenarial et institutionnel. Nous avons le sentiment que le DAC est désormais identifié par les professionnels du territoire comme un acteur majeur de la coordination, comme en témoigne notre implication dans de nombreuses instances dédiées à l'animation territoriale. Notre équipe a entrepris un important travail de liaison avec les partenaires du secteur sanitaire, notamment les professionnels libéraux (les médecins généralistes en particulier), les structures d'exercice coordonné et les établissements de santé.

Nous avons également établi des relations de proximité avec les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé), la Communauté 360 et le Centre de Ressources Territorial.

Afin de remplir pleinement notre rôle au sein de l'écosystème, le DAC a engagé en 2023 un travail important de projet et de partenariat. À titre d'exemple, nous avons participé activement à la commission "parcours complexes" du Centre Hospitalier du Haut-Bugey, aux réunions "situations complexes" avec le service de gériatrie du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse, et nous avons collaboré sur la question des violences faites aux femmes.

Nous avons également travaillé en étroite collaboration avec le SDIS et les services autonomie du Conseil Départemental sur l'identification des situations récurrentes nécessitant un accompagnement par nos dispositifs et services.

Enfin, l'année 2023 nous a permis de constater que le DAC de l'Ain remplissait pleinement sa mission de polyvalence "tout âge, toute pathologie". En effet, bien que les personnes âgées de plus de 60 ans représentent la majorité de notre file active (64 %), nous avons accompagné 7 % de mineurs et 29 % de personnes âgées de 19 à 59 ans.

Nous avons également observé une augmentation des demandes d'intervention de la part des professionnels de santé et des établissements hospitaliers, une tendance que nous devrons surveiller en 2024.



RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CA



TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Martine VERNE - CHATELET	Béatrice COLLARD
Claude ROSENBERG	Angélique GROBON
Monique LUEZ	
Grégory BORNUAT	
Maryline PORT-LEVET	
Patricia BADEL	
GSPJM01	
Régine MILLET	





Séance de travail sur le projet associatif 20/10/23

9 GLOSSAIRE



- AVC : Accident Vasculaire Cérébral
- ARS : Agence Régionale de Santé
- BTS ESF : Brevet de Technicien Supérieur en Economie Sociale et Familiale
- CA: Conseil d'Administration
- CD01 : Conseil Départemental de l'Ain
- CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
- CLS: Contrat Locale de Santé
- CLSM: Contrat Local en Santé Mentale
- CPA: Centre Psychothérapique de l'Ain
- CPSD : Cellule de Prévention des Situations de Détresse de la personne âgée
- CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
- CTAI: Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration
- DAC : Dispositif d'Appui à la Coordination
- DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- GBA: Grand Bourg Agglomération
- Loi OTSS: Loi relative à l'Organisation et à la Transformation du Système de Santé
- PDLHIPE : Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne et la Précarité Energétique
- PPCS : Plan Personnalisé de Coordination en Santé
- PTSM : Projet Territorial en Santé mentale
- RCP : Réunion de Concertation Pluriprofessionnelle
- SAAD : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
- SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours
- SISM : Semaine d'Information sur la Santé Mentale
- SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile
- VAD : Visite à Domicile



Réunion équipe 14/12/23

Notre association regroupe plusieurs dispositifs au service des personnes et des professionnels du territoire dans le champ de la prévention, de la santé et du médico-social.



DAC

Dispositif d'Appui à la Coordination

04 74 22 04 31

dac@ain-appui.fr

CPSD

Cellule de prévention des situations de détresse de la personne âgée

04 74 22 11 11

celluledeprevention@ain-appui.fr

CLIC

Bassin Burgien

04 74 22 11 11

clicbassinburgien@ain-appui.fr

DISPOSITIF INCURIE

04 74 22 04 31

dac@ain-appui.fr

www.ain-appui.fr











